

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 51 (1922)
Heft: 5

Rubrik: Leçon de géographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette partie de notre conférence se passait au Casino, après que M. le capitaine Morel nous eut dûment « drillés », une heure durant, avec des jeux scolaires. Je vous avoue que le Casino me parut moins solennel qu'à certains jours où les acteurs étaient en scène et non au parterre.

*Et voilà que sous le ciel noir,
J'ai jeté ma dernière feuille
Sur notre terre qui s'endeuille
Et meurt sous l'âpre vent du soir!
O belles feuilles de l'automne,
Vous êtes mon clair Souvenir;
J'aime à vous faire revenir
Comme une chanson qu'on fredonne.*

Torny, le 17 janvier 1922.

LÉON PILLONEL, institut.

LEÇON DE GÉOGRAPHIE

Les occupations des Valaisans déduites de l'observation du relief

I. Indication du but

II. Faire montrer le canton du Valais ainsi que les deux grandes chaînes qui le limitent au nord et au sud

Faire remarquer la rapidité de la pente sud des Alpes bernoises ainsi que la pente moins abrupte sur le versant nord des Alpes valaisannes. De cette observation, faire découvrir les productions du sol et, par conséquent, les occupations des habitants.

III. Relief

1° Une vallée principale arrosée par le Rhône. Cette vallée est située entre deux chaînes de montagnes très élevées, au sud et au nord. Faire trouver les cotes d'élévation sur la carte.

Le fond de la vallée peut se diviser, en vue de cette étude, en trois parties bien distinctes :

a) La haute vallée inclinée depuis la Furka, à Brigue. (Faire remarquer, en passant, quelle est la différence d'altitude au col de la Furka et à Brigue.) (2431-680)

b) La vallée basse, sorte de plaine étroite, de Brigue à Martigny.

c) La vallée plate, de Saint-Maurice au lac Léman.

2° Des vallées latérales longues, étroites et élevées dans la chaîne valaisanne.

Occupations des habitants

1. *De Brigue à Martigny.* — La haute chaîne des Alpes bernoises forme, au nord, un rempart naturel abrupt. Ce rempart protège la vallée contre le vent du nord (bise). La longue déclivité nord des Alpes valaisannes expose cette partie de la vallée aux chauds rayons du soleil. Le fond de la vallée est plat. Les

premières pentes, surtout celles des Alpes bernoises, jouiront d'une température très douce. La plaine, trop étroite, ne permettra pas d'établir des champs de céréales. On trouvera dans cette vallée la culture des légumes et des arbres fruitiers (cerisiers, pommiers, poiriers, etc.). Quelques fruits du Midi, tels que les abricots et les châtaignes, se trouveront également vers le bas de la vallée. En bas également, et sur les pentes chauffées par le soleil, les vignobles sont nombreux et d'un bon rapport.

Commerce et industrie

Ces productions diverses nous indiquent quelles sont les occupations des habitants. Beaucoup feront le commerce des fruits, de légumes, de vin. D'autres seront, pendant une bonne partie de l'année, occupés dans les vignobles ou les vergers. Ils en exporteront les produits.

A Saxon, se trouve une fabrique de conserves de fruits.

Le Rhône dévastateur. — Le Rhône est un fleuve torrentueux. Il a des crues subites et très fortes au moment de la fonte des neiges. Les pluies persistantes augmentent encore souvent l'impétuosité de son cours.

Ce fleuve doit souvent dévaster le fond plat de la vallée, le recouvrir de ses eaux, de son gravier et de son limon.

Une occupation *importante* des Valaisans sera donc de régulariser le cours du fleuve en établissant des digues, en les entretenant, et souvent aussi en réparant les dommages causés par les flots impétueux du Rhône.

En septembre 1920, le Rhône a rompu ses digues entre Granges et Ardon. De nombreux champs de maïs et des jardins furent recouverts d'eau et d'alluvions. La perte fut considérable.

2. *De St-Maurice au lac Léman.* — La vallée est large, mais absolument plate. C'est une plaine. Les eaux du fleuve débordé ainsi que les pluies persistantes auront de la peine à s'écouler. Elles transformeront souvent cette plaine en marécages impropres à la culture. Sur les bords de la plaine seulement, on pourra se livrer à la culture comme entre Brigue et Martigny.

Quelques riverains du Rhône et du lac seront pêcheurs.

Remarque. — Après cette phase de la leçon, il est nécessaire de faire une récapitulation avant de passer plus loin.

3. *La haute vallée inclinée de la Furka à Brigue et les vallées latérales de la chaîne valaisanne.*

a) Ces vallées n'ont pas de fond plat. Seules, les pentes sont productives. Nous y rencontrerons de petites prairies, plus haut, des pâturages et des forêts. Les habitants auront donc, ici, des occupations tout autres que dans la partie déjà étudiée. L'élevage du bétail (race spéciale), la fabrication du fromage, l'exploitation des forêts : voilà à quoi s'occupent les habitants de ces vallées.

Le cheval ne se rencontre guère en Valais. Seul, le mulet a le pied assez sûr pour cheminer dans les montagnes.

Les Alpes suisses recèlent de l'ardoise, du marbre, du granit. Bon nombre d'ouvriers trouveront du travail dans les carrières de ces différentes pierres. Les mines d'anthracite sont nombreuses en Valais. Pendant la guerre, alors que la disette du combustible se faisait sentir en Suisse, ces mines ont pris un développement considérable et ont rendu à notre pays des services signalés.

De nombreux torrents descendent avec impétuosité des montagnes dans la vallée et promènent la dévastation sur leurs rives. Les habitants auront donc à lutter contre ce fléau.

Par contre, ces nombreux torrents permettront la création de magnifiques chutes d'eau. Celles-ci permettront, à leur tour, l'installation de nombreuses usines électriques. La force électrique ainsi obtenue amènera les industriels à installer des fabriques. Ces fabriques attireront des ouvriers et rendront le commerce plus florissant.

Les céréales sont, en Valais, l'objet d'une très grande importation. Ce fait découle naturellement de ce que cette culture ne peut guère réussir dans ce pays.

Les beautés des Alpes, l'air pur et vivifiant attirent une foule de touristes. Il y a donc, en Valais, ce que nous appelons l'industrie des étrangers. Pour loger ces nombreux visiteurs, il a fallu construire des hôtels. Zermatt, au pied du Cervin, dans la vallée de St-Nicolas, en possède un grand nombre. Les touristes y sont conduits par le chemin de fer à voie étroite, qui se détache de la ligne principale à Viège. Ces hôtels se trouvent à différentes hauteurs. Des hommes expérimentés et habitués à ces régions servent de guides aux voyageurs.

E. TINGUELY, *instituteur*.

Que faut-il penser de nos récréations ?

C'est dans le jeu que l'enfant donne libre cours à son activité, c'est là qu'il se révèle lui-même, c'est là qu'il donne la mesure de ses capacités ; tel se montre énergique, audacieux, prompt à s'emparer du commandement ; tel autre indolent et flegmatique apporte sa mollesse jusque dans ses délassements. Aussi, j'ai toujours eu grand plaisir à suivre nos bambins dans leurs joyeux ébats et je suis partisane des récréations, n'en déplaise à bon nombre de maîtres qui ne veulent pas couper leurs trois heures de classe par une sortie de quelques minutes, prétextant que cette interruption nuit à la discipline. J'y trouve de nombreux avantages pour le maître et pour les élèves. L'enfant, nature vive, incapable de longs efforts et d'immobilité prolongée, se fatigue rapidement d'un travail intellectuel ; mais un chant, quelques ébats, suffisent à rétablir l'équilibre. Le chant calme les agitations fiévreuses, repose l'esprit, fait oublier beaucoup de préoccupations vaines. Heureux ceux qui ont cultivé le chant ! plus tard dans la vie adulte, il sera parfois un moyen de se relever le moral.

Il est vrai que les récréations peuvent devenir une occasion de désordre ; mais récréation ne dit pas pleine liberté de crier comme des énergumènes, de courir à droite ou à gauche, de jouer sans retenue ou de boudier contre un mur. D'abord, les élèves sortent de la salle de classe, en rangs et en silence. La permission de parler n'est accordée qu'une fois hors de l'école. Pour les petites filles, les jeux avec chant, les rondes, etc., sont préférables. Toutes doivent y prendre part et s'y livrer avec ardeur. Il importe beaucoup de les faire jouer toutes ensemble : la vie de famille s'y resserre, et l'on ne voit pas se produire ces *a parte*, sources de nombreux conflits, de brouilles et de jalousies. Les jeux tranquilles, sans mouvements du corps, ne peuvent